L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI MATIN, 28 OCTOBRE.

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord:

PEREIRE, capt Danré, Samedi, 29 octobre.
LAFAYETTE, capt. Rousseau, Samedi 12 nov.
VILLE-DE-PARIS, capt Surmont, Samedi 26 nov.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin) payable en or ou son équivalent en papier.
POUR BREST OU LE HAVRE:
Première cabine, $140. Seconde cabine, $72.

POUR PARIS:
Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord.
Première cabine, $145. Seconde cabine $75.
Les bagages seront marqués pour Paris.
Soins médicaux gratuits.
On peut obtenir ici, à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France, en s'adressant au soussigné, au lieu d'écrire ou de télégraphier à New-York.

L. GRAND & Cie, agent, rue Carondelet, 14.
3 nov—1an

BRÊME.
Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Service des Steamers entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escales au Hâvre, à Southampton et à La Havane.

Les beaux steamers à hélice du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier en septembre prochain.
Ils toucheront, en allant en Europe, à La Havane et au Hâvre, et en revenant, à La Havane et à Southampton pour recevoir et débarquer les passagers et le fret.
Les jours de départ seront désignés plus tard.

PRIX DU PASSAGE:
De Brême ou du Hâvre à La Havane ou à la Nlle-Orléans—
Premières cabines.......$120 en or.
Entrepont.......45 "
De la Nlle-Orléans ou de La Havane à Southampton, au Hâvre ou à Brême—
Premières cabines.......$150 en or.
Entrepont.......45 "
Les billets de passage de Brême ou du Hâvre à La Havane ou à la Nlle Orléans seront délivrés par le soussigné.
Les steamers de la ligne entre New York et Brême partent tous les JEUDIS et SAMEDIS, et ceux de la ligne entre Baltimore et Brême tous les DEUX MERCREDIS, touchant à Southampton.
On peut se procurer des billets de passage au bureau du soussigné.
Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER, Agent, No 41, rue Union.

Pour New-York
Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:
CRESCENT CITY..... Capt. Geo. L. Norton
SHERMAN..... Capt. ——
GEN'L MEADE..... Capt. A. W. Sampson.
UNITED STATES..... Capt. Geo. H. Smith.
MISSISSIPPI..... Capt. W. P. Henry.
WESTERN METROPOLIS..... Capt. H. S. Quick'
EMILY B. SOUDER, Capt. ——
Partant de New-York, tous les samedis.
Le steamer
SHERMAN,
M S Crowell, commandant,
Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson le SAMEDI, 29 octobre, à 5 heures du soir.
Ces steamers ont d'excellents aménagements.
Chambres.......$50 00.
Entrepont.......25 00.
On signe des billets de connaissement pour Liverpool, Glascow et Brême.
Des billets de passage de 1re classe et d'entrepont (through ticket), pour Liverpool et le continent, se reliant à la ligne de steamers de Guion, partant de New York tous les mercredis, sont à vendre au bureau.
Pour fret ou passage, s'adresser à
LOW & LUDWIGSEN, Rue de la Commune, No. 199.

Pour New-York, directement.
Ligne de Steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des Steamers suivants:
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
MARIPOSA,
ST-LOUIS.
Le steamer
ST-LOUIS,
Whitehead commandant
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI, 29 octobre à 8 heures A. M.,
Passage.......$50.
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et HAVRE.
Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No. 6.

Vicksburg.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
NATCHEZ,
T. L. Leathers, capitaine,
Sam. AYLES, commis,
Pour Donaldsonville, Plaquemine, Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sara, Fort Adams, Natchez, Vicksburg et tous les atterrages intermédiaires.
A Vicksburg le Natchez se reliera avec les bateaux desservant les rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower. Il fait aussi le service régulier de la malle.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY, coin Commune et Delta.

Pour Fort Adams.
Bi-Hebdomadaire.

Pour Fort Adams, Bayou Sara, Baton-Rouge et Donaldsonville.
Le bateau de la malle
WADE HAMPTON,
J. C. Libano, capitaine, Leo Bayby, commis,
Partira de la Nlle Orléans tous les VENDREDIS et LUNDIS soir, à 5 heures.
Pour fret ou passage s'adresser à
SINNOTT & ADAMS, 11 rue Commerce.

Pour les Attakapas.

Le bateau à vapeur PRETENDER, Petitbonne, capitaine; A. Mernier, commis, partira JEUDI, 27 oct. à 5 heures P. M. Il prendra du fret pour Bayou Chêne, Pattersonville, Centerville, Franklin, Charenton, Cypre Mort, Jeanerette, la Nlle Ibérie, Fausse Pointe et St Martinville. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
A. SMITH, No 17 de la rue St Louis.
F. S. WILTZ, No 73 rue Carondelet.

Pour Bayou Sara.
POUR LA COTE ET BAYOU SARA. (Bi-Hebdomadaire.)

W. S. PIKE,
J. J. Brown, capitaine,
J. B. Streck, commis.
Jours de départ, tous les LUNDIS soir, à 5 heures, et tous les VENDREDIS matin, à 10 heures.
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à JOHN JANNEY.
Un commis receveur est constamment sur la levée pour recevoir son fret.

La Côte et Baton Rouge.

Le nouveau bateau
ST. JOHN,
W. B. Greathouse, capitaine,
Jos Mc Elroy, commis,
Laissera la Nouvelle-Orléans pour Baton Rouge tous les MERCREDIS matin, à 10 heures; et tous les SAMEDIS soir, à 5 heures. A son retour à la Nouvelle Orléans, il fera la côte le jour, descendant tous les LUNDIS et VENDREDIS. Un commis est constamment sur la Levée pour recevoir son fret.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. O. MELANCON, No 11 Conti.

POUR LES ATTAKAPAS.

Pour St Martinville, Fausse Pointe, la Nouvelle-Ibérie, Jeanerette, Charenton, Franklin, Centreville, Pattersonville et tous les débarcadères du Bayou Tèche, ainsi que la Rivière Atchafalaya, ENTERPRISE, Cha Thorn, capitaine, M. J. Pecot commis. Ce paquebot partira positivement SAMEDI prochain 29 octobre à 5 P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. E. CAKLIN, 4 Tchoupitoulas.

Pour la Côte et Donaldsonville. — Trois voyages réguliers par semaine — LA BELLE, A. Dugas, capitaine, J. B. Le Blanc, commis.
Partira de la Nlle-Orléans tous les Dimanches matin, à 9 heures et tous les Mardis et Jeudis, à midi précis.
Un commis est sur la Levée à toute heure du jour pour recevoir son fret.
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
J. FENIMORE, Agent, Coin Nouvelle Levée et Canal.

Pour la côte et Donaldsonville. — Paquebot régulier de la côte — Trois voyages par semaine — HENRY TETE, Jos. Dalferes, capitaine, M. H. Landry, commis. Departs de la Nlle Orléans tous les lundis, mercredis et vendredis, à midi, et aux de faire ses voyages de jour, il laissera Donaldsonville tous les mardis, jeudis et dimanches matin. Un commis est constamment sur la Levée, à la tête de la rue Conti, pour recevoir son fret à tout heure du jour. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
R. C. MARTIN, No 38, Vieille-Levée.

Pour la Côte, Lobdell Store et les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur "BART ABLE," capt. N. B. Baranco, commis Allen Jumel, partira de la Nouvelle-Orléans tous les MARDIS, à 10 heures du matin et tous les VENDREDIS à 5 heures de l'après midi. Retour: il partira de Bayou Sara tous les MERCREDIS et SAMEDIS SOIR.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à SINNOTT & ADAMS, agents, Au No. 11 de Commercial Place.

La Côte et le Bayou Lafourche.

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche
FLICKER,
Jos. F. Ancoin, capitaine, P. A. Charlet et N. E. Dupuis, commis.
Part de la Nlle-Orléans tous les MARDIS matin à 10 heures, et tous les VENDREDIS soir à 5 heures.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
Un commis receveur est toujours sur la Levée à la tête de la rue Conti, pour recevoir son fret.

Pour la Paroisse Plaquemines.
Deux voyages réguliers par semaine. Jours de départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS matin à 10 heures. BRADISH JOHNSON, W. H. Russell, capitaine, O. C. Caston, Jr, commis.
Un commis est constamment sur la levée pour recevoir son fret. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. M. PETERSON, 164 Gravier.

Arrangement d'hiver.

Ligne de Steamers de la Malle des Etats-Unis, entre la N. et la Nº 6.
Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington. — Le steamer de marchées et à basse pression
ABITA,
capitaine Miller,
Partira pour les ports ci-dessus indiqués les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin; les MARDIS et les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 2 heures de l'après-midi.
Retour: il quittera le "Old Landing" les MARDIS et les VENDREDIS, à 8 heures du matin, et Madisonville les LUNDIS, les JEUDIS et les SAMEDIS, à 5 heures du matin.
Il ne sera positivement pas reçu de fret après le départ du convoi qui précède celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.
Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.
L'Abita ira, pour le moment, à l'Old Landing, sur la rivière Tchefuncta.
COHEN M. SORIA, Aux Nos 25 et 29 de la rue de l'Union.

TABAC
SOUS TOUTES LES FORMES. USINE A VAPEUR.

L. MOULOR, 61, rue de la Vieille-Levée, angle de la rue Bienville, informe sa nombreuse clientèle et le public en général, comme par le passé, il continue de manufacturer du TABAC à fumer, TABAC à priser, TABAC à chiquer, TABAC Perique, etc., etc.
Constamment en main: UN MILLION DE CIGARES assortis.
Importation constante d'un grand stock d'ARTICLES pour fumeurs: Pipes, Porte-cigares, Briquets, Mèches, etc., etc.
—Gros, Demi-Gros et Détail—
Conditions avantageuses aux marchands de ville et de la campagne.

Médicaments.
NEW-FOUNDLAND BITTER.

VOILA deux ans que le Newfoundland Bitter a été lancé dans le commerce, et l'accueil sympathique que lui a fait le public nous satisfait complètement. Les certificats de guérison obtenues par cette liqueur sont très nombreux, et nous sommes très heureux de n'avoir épargné ni notre temps ni notre argent, pour rendre populaire un bitter qui rend de si grands services.
Les propriétés du Newfoundland Bitter sont bien déterminées, il maintient d'abord la

Santé intacte et florissante

chez ceux qui de font un usage régulier.
Boire sans soif et souvent est devenu une habitude en Amérique, et il faut toujours tenir compte des habitudes.
Les hygiénistes, les médecins et les savants de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de ne boire que pendant les repas et surtout de ne pas absorber des liqueurs alcooliques entre les repas.
L'alcool, disent-ils, tue à la longue, et les buveurs de brandy, de whisky et de tant d'autres liqueurs fortes ou frelatées sont aussi sûrs d'abréger leur vie que l'insensé qui prendrait tous les jours une dose

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique;

mais comme le danger n'est pas instantané, l'habitude, cette seconde nature, vous conduit à la barre. Les affaires, dit-on, sont impossibles sans boire un coup.
Que de commerçants qui ont déployé, pendant 15 ou 20 ans, une grande activité d'esprit, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et ne peuvent pas en jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors qu'ils sont riches, ils tombent malades. Leurestomac est brûlé, ils ont des crampes d'estomac, des vomissements le matin, des faiblesses, et alors une maladie se déclare qui les emporte encore jeunes et au moment où ils auraient pu jouir en repos des agréments que donne la fortune. Et, en le conduisant au cimetière, les amis qui l'accompagnent à sa dernière demeure disent: C'était un honnête homme, laborieux, riche; mais il s'est tué en buvant—

Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui ne veulent pas se tuer en buvant, nous dirons: Cessez de boire des liqueurs fortes; buvez une liqueur saine, hygiénique, qui réparera vos forces, augmentera votre appétit, facilitera vos digestions et entretiendra l'harmonie dans votre corps. Changez vos trop funestes habitudes. L'alcool est votre ennemi, et vous êtes sûr de succomber sous ses coups. Buvez pendant huit jours du Newfoundland Bitter, et nous sommes tellement sûrs que vous vous en trouverez bien, que vous en ferez votre liqueur préférée; car le Newfoundland Bitter flatte le goût, relève les forces et entretient

l'estomac en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas l'altérer insensiblement par l'abus des boissons alcooliques, n'oublient pas que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.
Le Newfoundland Bitter est aussi

Le Bitter des Familles.

et les médecins qui commencent à en connaître les bons effets le recommandent constamment.
Que de fois dans une famille, n'est-on pas pris subitement par une légère indisposition, qui ne met pas la vie en danger, mais qui fait souffrir beaucoup. On se met à table sans appétit, on éprouve des crampes d'estomac, on est pris subitement d'une indigestion, on a la migraine, de violentes coliques, des douleurs dans les reins, on est tourmenté par des gaz; les enfants pleurent parce qu'ils souffrent du ventre, ou qu'ils ont trop mangé. Dans tous ces cas, et dans bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, ne négligez jamais de prendre ou de donner un petit verre de

Newfoundland Bitter

et vous serez surpris de voir la rapidité avec laquelle notre liqueur amène la guérison; c'est que le Newfoundland Bitter est un excitant énergique de l'estomac, réveillant toujours l'appétit, faisant cesser les crampes, d'estomac et faisant taire les douleurs qui accompagnent la digestion chez beaucoup de personnes, chez les Dames en particulier. Cette propriété efficace du Newfoundland Bitter est due au suc de plantes choisies et reconnues par les médecins comme stomachiques et apéritives, aussi les Dames et les enfants à appétit languissant et à digestions douloureuses feront bien de prendre un petit verre de Newfoundland Bitter avant et après les repas.
Quant aux propriétés toniques du Newfoundland Bitter, elles sont très énergiques, et il suffit d'en prendre pendant quinze jours pour que les personnes qui ont le sang pauvre et les nerfs excités en retirent le plus grand avantage. La force renaît, le sang devient riche, l'embonpoint revient, l'appétit est vif, les digestions faciles, le sommeil réparateur. Les dames et les jeunes filles, qui tous les mois éprouvent de violentes douleurs dans les reins et dans le bas ventre, seront immédiatement soulagées, et elles prennent du Newfoundland Bitter. L'énergie de cette liqueur produit dans ces conditions spéciales des cures vraiment merveilleuses.
Dans les campagnes où les

Fièvres sont endémiques

et où les effluves des bords des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois sont si pernicieux, on devra combattre l'action d'un air vicié, et soutenir d'une nourriture composée de viandes salées, par l'usage journalier du Newfoundland Bitter.
Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfounland Bitter son activité tonique, excitante et fortifiante est vraiment remarquable; aussi la vogue de notre Bitter dans ces campagnes est-elle considérable et tous les jours nous recevons des témoignages de sa constante efficacité.

C'est le Bitter du Sud,

c'est-à-dire des pays chauds, où le sang s'appauvrit vite, et où l'appétit disparaît rapidement. Les sueurs profuses, l'action d'un soleil brûlant et l'influence morbide du sol détériorent l'organisme, et pour lutter contre ces causes réunies de maladies, il n'est pas de meilleur remède que le Newfoundland Bitter; car nous ne saurions trop le répéter, son action comme stomachique et apéritif est puissante, et comme tonique héroïque. Or, toutes les maladies qui sont engendrées par la pauvreté du sang, la faiblesse du système nerveux et la perte d'appétit sont dans ces pays-là les plus nombreuses.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans,
ET
MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile,
nos agents, le vendent par charetées au commerce.
On le trouve dans toutes les groceries en gros des deux villes.
Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.
Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON,
49 & 51, Sycamore street,
CINCINNATI, OHIO.
1er avril—1an

PREMIER ETAT ANNUEL
(dix mois)
DE LA
Compagnie d'Assurance des Mechanics & Traders.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes en dix mois, du 1er novembre 1869 au 31 août 1870,			
Sur risques d'incendie	50,450		
" " de mer	13,967 96		
" " de rivières	56,036 45	120,274 39	
En moins — Pertes dans la même période			
Sur risques d'incendie	12,462 97		
" " de mer	1,994 25		
" " de rivière	16,080 26	30,538 40	
		89,836 98	
Réassurances	6,532 87		
Réductions (rebates)	2,100 35		
Primes remboursées	1,462 96	10,116 86	
		79,719 11	
Dépenses générales, intérêt	15,296 33		
Taxes et licences	2,846 49	18,141 82	
		61,577 29	
Réservé pour risques non expirés		20,000 00	
Bénéfice en dix mois		41,577 29	

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets pour actions	372,240 00
Effets à recevoir, pour primes	4,681 91
Effets à recevoir, escomptes	27,848 82
Prêts garantis	19,155 66
En caisse	23,574 29
Primes en voie de recouvrement	16,104 79
Scrip de Compagnies d'Assurance Mutuelle	1,850 00
	472,896 55
Passif:	
Intérêt sur capital payé	2,052 60

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
LLOYD R. COLEMAN, Président.
CHS. ENGSTFELD, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nlle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, soussigné, ce dix-septième jour de septembre mil huit cent soixante-dix.
EDGAR GRIMA, Notaire public.

Les Directeurs ont résolu de payer dix pour cent d'intérêt l'an sur le capital payé, à partir du 15 octobre 1870.
Ils ont en outre déclaré les dividendes suivants:
27 pour cent sur le capital payé, et
27 pour cent sur le montant net des primes, lesquels dividendes seront portés au crédit des billets pour actions et pour lesquels des certificats seront émis à partir du 15 octobre 1870.
LLOYD R. COLEMAN, Président.
CHS. ENGSTFELD, Secrétaire.

—DIRECTEURS.—

C. W. Allen,	A. Elmer Bader,	R. H. Noble,
A. J. Aiken,	Ben. Gerson,	R. C. Osborne,
E. B. Briggs,	Chs. A. Gerber,	L. H. Pilié,
J A Brasselman,	W. C. Gallette,	Cha. C. Bailey,
J. Bloom,	A. Hebert,	J. Pinkney Smith,
Th. B. Bodley,	J. L. Hebb,	W. H. Balsas,
John D. Cobb,	J. A. Lane,	J. P. Todd,
G. W. Church,	G. W. Logan, Jr,	Fred. Wing,
J. E. Campbell,	L. Moore,	T. S. Waterman,
B. Conyers,	John Myers,	Louis A. Wiltz.

ANNONCES PARISIENNES Publiées par M. H. GAILLARDET
8, PASSAGE SAULNIER, PARIS.

[illegible]

PARFUMERIE ORIZA

Inventée par L. LEGRAND, Parfumeur.
FOURNISSEUR DES COURS DE FRANCE, DE RUSSIE ET D'ITALIE.
Paris, 207, rue Saint-Honoré, Paris.
Tous les produits spéciaux et delicieux sont préparés avec des soins inouïs; on peut être assuré qu'ils sont l'expression de la science appliquée à l'art de la Parfumerie.
Médaille décernée à l'Exposition universelle, Paris, 1867.

Crème Oriza DE NINON DE LENCLOS
Cette incomparable préparation est onctueuse et fondante, donne de la fraîcheur et de l'éclat à la peau, prévient et détruit les rides du visage, et entretient la beauté jusqu'à l'âge le plus avancé.

Oriza-Lacté LOTION EMULSIVE
Particulièrement conseillé pour les soins journaliers de la toilette des dames; rafraîchit, blanchit la peau, enlève les taches du visage et les poils disgracieux qu'elle détruit.

Ess. Oriza et Oriza-Lys
Parfums concentrés nouveaux, des plus à la mode, pour le mouchoir.

Savon-Oriza
Le meilleur, le plus doux, le mieux parfumé de tous les savons, indispensable pour conserver à la peau sa souplesse et son velouté.

ORIZA-FLUID. Pommade nutritive, fortifiante, pour les soins de la chevelure.
ORIZA-FLEUR. Fleur de riz de la Caroline pour blanchir et adoucir la peau.
ORIZA-FLOWERS. Eau admirable de qualités, tonique, composée des fleurs du tropique.
ORIZA-ACIDULINE. Vinaigre tonique, aromatique et anti-méphytique, pour la toilette des dames.
ORIZA-COSMETIQUE. Fixateur des cheveux, de toutes nuances, assortis d'odeurs.
ORIZA-OIL. Huile exquise, parfumée pour assouplir les cheveux et la barbe.
PATE ROYALE DE NOISETTES pour conserver et guérir les gerçures aux mains
Eau Tonique Quinine Legrand et Pommade au Baume de Tannin
pour nettoyer la tête, régénérer les cheveux et en arrêter la chute et les faire repousser en très peu de temps.
DEPOT CENTRAL: A la Nouvelle-Orléans, chez M. Ducongé, et chez tous les parfumeurs.

PILULES DE PEPSINE DE HOGG

1° PILULES DIGESTIVES À LA PEPSINE ACIDIFIÉE, en vue des affections gastriques, dyspepsiques, etc., et dans les cas où la digestion est difficile ou impossible.
2° PILULES À LA PEPSINE UNIE AU FER RÉDUIT PAR L'HYDROGÈNE, pour les maladies chroniques et les affections qui en dépendent (pertes blanches, pâles couleurs, menstruation difficile) et pour fortifier les tempéraments débilités.
3° PILULES À LA PEPSINE UNIE AU PROTO-IODURE FERREUX INALTÉRABLE, en vue des maladies scrofuleuses, lymphatiques et syphilitiques; la phthisie, la cachexie, et les affections des organes généraux de l'économie.
Ces trois préparations ne se vendent qu'en flacons et demi-flacons de forme triangulaire.
Se défier des contrefaçons et exiger la signature T.-P. Hogg, qui doit se trouver sur chaque étiquette.
Vente en gros à Paris, pharmacie Hogg, 2, rue de Castiglione, où les demandes doivent être adressées.
Dépôts: A la Nouvelle-Orléans, MM. Ducongé, droguiste, La Cosse, et Bunoman. A New-York, MM. John Milhau et dans les principales Pharmacies.

LA METHODE LE ROY
est la plus sûre pour la guérison de toutes les maladies
PRENEZ DONC LE VÉRITABLE
PURGATIF LE ROY
DU Dr SIGNORET (UNIQUE SUCCESSEUR)
PARIS, 51, RUE DE SEINE, 51, PARIS
Nouvelle-Orléans, MM. Ducongé, droguiste, Schwab, pharmacien.
New-York, MM. J. Milhau et Fils, et E. Fougera.

INJECTION BROU

Hygiénique infaillible et préservative. La seule guérissant sans rien lui adjoindre. Se trouve dans les principales pharmacies de l'Univers. A Paris, chez l'inventeur BROU, rue Mogador, 102.

OPPRESSION. ASTHME, SUFFOCATION,

toutes les affections des voies respiratoires sont calmées à l'instant même et guéries par les TUBES-LEVASSEUR pharmacien, 19, rue de la Monnaie, Paris. Prix 3 fr.—Dépôt chez M. DUCONGE, et M. MAURELL & Co.

PAPIER WLINSI

L'immense succès de ce remède est dû à ses propriétés dérivatives bien constatées, à son action prompte et infaillible pour détruire les foyers d'irritation qui tend toujours à se fixer sur les organes essentiels de la vie; il est recommandé par les premiers médecins, pour la guérison des Rhumes, Bronchites, Maux de gorge, Grippes, Rhumatismes, Lumbagos, Douleurs etc. Son emploi n'exige aucun régime. Une ou deux applications suffisent le plus souvent et mieux que n'importe quelle autre préparation. Prix de la boîte, 1 fr. 50.
Dépôts, chez MM DUCONGE, SCHWAB et [illegible]

VELOUTINE CH. FAY,
9, Rue de la Paix.

POUDRE DE TOILETTE ADHERENTE ET INVISIBLE
Remplaçant les Poudres de Riz et les Fards avec avantage.
Une légère application suffit pour donner à la peau la fraîcheur et le velouté de la jeunesse.
5 Francs Boîte complète avec houppe.
Nouvelle-Orléans—M. DUCONGÉ, et dans toutes les Parfumeries.

MALADIES DE POITRINE
NOUVEAU TRAITEMENT PAR
L'Elixir Alimentaire de Ducro
A LA VIANDE CRUE,
Préconisé par les sommités médicales de Paris.
GUÉRISON RADICALE,
et, dans les cas désespérés,
SOULAGEMENT MANIFESTE.
Goût agréable; supériorité incontestable sur l'huile de foie de morue, les hypophosphites et autres préparations.
Cet ELIXIR, dont la base est le SUC DE VIANDE et l'ALCOOL, est aussi l'un des plus
PUISSANTS FORTIFIANTS
pour les convalescents, les personnes faibles, les jeunes filles chlorotiques, les vieillards débilités.
DEPOTS, à la Nouvelle-Orléans, chez
F. CUSACHS, DROGUISTE,
Au coin des rues
ROYALE et ST-PHILIPPE,
F. DUCONGE, rue de Chartres.
Et dans les principales Pharmacies.

COMPAGNIE MOUND-CITY
d'Assurance Mutuelle de la Vie,
DE ST-LOUIS, MISSOURI.

OFFICIERS DU BUREAU DE LA LOCALITE
JAMES J. O'FALLON, Président.
H. M. BRITTON, Vice-Président.
S. W. LOMAX, Secrétaire.
H. S. KEYS, Assistant-Secrétaire.
C. G. McHATTON, Agent Général.
W. B. HARVEY, Archiviste.
DIRECTEURS:

James J. O'Fallon,	James H. Lucas,
L. A. Hatch,	T. A. Russell,
A. M. Britton,	James Lupe,
A. B. Garrison,	J. M. Harney,
	A. M. Waterman.

Agence en Louisiane—No 33, Carondelet.
AU PREMIER.
OFFICIERS DE LA SUCCURSALE EN LOUISIANE:
C. H. MOUTON, Président,
E. T. MERRICK, Vice-Président.
R. B. SIMMES, Secrétaire et agent d'Etat.
MEDECINS-INSPECTEURS:
J. M. FOLWELL, M. D. J. R. RITCHIE, M. D.
DIRECTEURS EN LOUISIANE:

James Jackson,	Octave Voorhies,
E. T. Merrick,	F. H. Hatch,
Robert Hare,	C. H. Mouton,
Thos. Fitzwilliam,	L. A. Wiltz,
R. B. Simmes,	

Cette Compagnie émet toute espèce de police d'assurance de la vie, lesquelles ne sont pas forfaites après un paiement annuel.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA LOUISIANE,
SEIZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Total des primes pour l'année expirée le 28 février 1870		$644,415 94
Savoir: Primes d'incendie	$161,436 55	
Primes de mer	173,286 73	
Primes de rivières	66,[illegible]	
Primes non expirées, primes remboursées, ré-assurances et diminution sur primes		166,341 41
Montant net des primes		[illegible]
Pertes par l'incendie	[illegible]	
Pertes sur mer	[illegible]	
Pertes sur les rivières	[illegible]	
Taxes	$142,266 60	
Dépenses et profits et pertes	67,611 60	
Intérêts du scrip non encore payé	21,744 00	
Bénéfice net		[illegible]

L'Actif de la Compagnie est comme suit, estimé aux plus bas prix du marché, au comptant: [illegible]

Ce qui précède est une copie exacte faite sur livres de la Compagnie.
CHAS. BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. Assermenté et signé pardevant moi, ce 25 mars 1870.
P. C. CUVELLIER, Notaire Public.

Six pour cent d'intérêt sur les certificats de scrip non encore payés, sera payé aux porteurs des dits certificats ou à leurs ayants-cause, à partir du lundi 9 mai prochain.
Les certificats non encore payés de l'émission de 1861 seront rachetés et payés aux porteurs ou à leurs ayants-cause, à partir du lundi, 9 mai prochain, date à partir de laquelle tout intérêt cessera.
Il est déclaré un dividende de quarante pour cent sur le montant net des primes ayant droit de participer et il sera émis des certificats pour le dit dividende à dater du premier jour de juin prochain.
Par ordre des Directeurs,
CHAS. BRIGGS, Président.
ANT. CARRIERE, Vice-Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

DIRECTEURS: [illegible]
E. S. Howard.

Compagnie d'Assurance MECHANICS AND TRADERS
DE LA NLLE-ORLEANS.
Bureau, No 14, rue Carondelet.
Cette Compagnie assure contre les risques de feu et de navigation fluviale et maritime,
AUX TAUX LES PLUS BAS.
LLOYD R. COLEMAN, Président. CHS. ENGSTFELD, Secrétaire.
[illegible]

COMPAGNIE D'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.
DIXIÈME ÉTAT ANNUEL.

Total des primes pour l'année expirée le 30 septembre 1870—savoir:		$112,469 14
Primes d'incendie	$52,865 92	
Primes de mer	34,296 69	
Primes de rivières	35,307 10—	122,469 14
En moins, primes remboursées	906 82	
Primes non expirées	15,221 00—	16,156 82
Montant net des primes		106,312 32
Pertes payées:		
Pertes par l'incendie	5,290 83	
Pertes sur mer	3,156 87	
Pertes sur les rivières	9,305 73	
	19,082 53	
Réservé pour réclamations non réglées	6,000 00	
Réassurances	6,309 53	
Taxes et revenus intérieurs	4,660 01	
Dépenses, loyer et intérêts, moins intérêt, profit et perte	12,517 07—	56,954 80
Bénéfice net		49,759 12

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Effets à recevoir	$11,431 00
Primes en voie de perception	12,358 14
Prêts et gages	30,000 00
Prêts sur hypothèques	21,000 00
140 actions de la Banque d'Amérique	10,000
200 actions de la Banque de l'Union	7,000 00
5 actions de la Banque de l'Etat de la Louisiane	450 00
4 actions du Vallette Dry Dock	3,200 00
8 actions du Good Intent Towboat Co.	800 00
117 actions de la Comp. d'Ass. de l'Union	7,000 00
14 actions du Harbor Protector Comp.	700 00
Propriété Foncière	8,000 00
63 bons de la dette de la ville consolidée	40,000 00
Scrip de différentes Comp. d'Ass.	20,087 00
2 billets sept pour cent de la ville	1,260 00
En caisse	38,087 57
Billets de souscription	80,000 00
	$277,331 31

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
E. GANUCHEAU, Président.
WM. CRUZAT, faisant fonctions de Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans. Assermenté et souscrit devant moi, ce 13 octobre 1870.
PAUL E. THÉARD, Juge de la Quatrième Cour de District—Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer SIX POUR CENT d'intérêt sur les scripsons encours payés, à partir du deuxième lundi de novembre prochain. Ils ont en outre déclaré un dividende-scrip de QUATRE-VINGT DIX POUR CENT sur le montant net des primes participantes pour l'année expirée le 30 septembre 1870—dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du 1er décembre prochain.
E. GANUCHEAU, Président.
ALBERT BALDWIN, Vice-Président.
WM. CRUZAT, faisant fonctions de Secrétaire.

DIRECTEURS, élus le 19 Septembre 1870. [illegible]
E. Ganucheau.

Dépôt du Moulin "Eagle" à égrener le coton et Dépôt de Machines,
chez
Wm L. CUSHING,
Au coin des rues St-Charles et Union, près l'Hôtel St-Charles.

DEPOT DE MACHINES DU SUD
DE LANE & BODLEY,
Au No 61 de la rue St-Charles, coin Union,

L'AGENCE du Sud de ces célèbres maisons à scie et machines de LANE & BODLEY, de Cincinnati, chez W. L. CUSHING, rue St-Charles, Nlle-Orléans, [illegible] et la maison est décidée à n'envoyer sur le marché du Sud que des machines de première ordre et garanties.
MACHINES, BOUILLOIRES, MOULINS A SCIE, MACHINES A LATTES ET A BARDEAUX, POULIES, MACHINES A ROUES, POMPES, MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS ET TOUTE ESPECE DE MACHINES FABRIQUEES PAR LANE & BODLEY, DE CINCINNATI.
Pour les circulaires donnant des détails complets, s'adresser à W. L. CUSHING, au No 61 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans.

Ce cliché représente le MOULIN A SUCRE le plus puissant qui ait jamais été fait et qui a obtenu des premiers de bien dans la dernière Foire. Les petits planteurs sont invités à faire demander des circulaires. Nous avons des moulins qui font de 4 à 12 boucauts par jour.
W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St-Charles.

Le soussigné est le seul agent de la Compagnie des MOULINS "EAGLE" à égrener le coton.
PRESSE A COTON, A MAINS, PORTATIVE,
PRESSE INGERSOLL A COTON,
PRESSE A COTON, PERFECTIONNÉE, DE NOYES,
PRESSE A COTON ALBERTSON,
PRESSEUR PATENTE DE NOYES,
PRESSE A COTON, PATENTEE, DE HAND,
VIS A COTON, NEWELL, AMELIOREE, DE STEDMAN.
MOULINS A MAIS, QUEEN OF THE SOUTH, DE STRAUB,
MACHINES A FAUCHER, DE WALTER A. WOOD.
Moulins à sucre Prise: Samson, Vulcans, Hercule, Favorite, Leviathan, Mammouth et Plantation, de G. L. Squire & Bro.
EVAPORATEURS AMERICAINS,
MOULINS EAGLE A SUCRE,
MOULINS A SUCRE, SOUTHERN, de Louisville,
EVAPORATEURS DE SCANTLIN,
LES BOUILLOIRES, MACHINES ET BOUILLOIRES PORTATIVES, des fonderies d'Amesbury,
MACHINES A DESSECHER, perfectionnées, de Stedman & Co.
MACHINES à barils et à douves de Stedman & Co.
LES CELEBRES SCIES à dents insérées, de E. Hoe & Co.
MANOMETRES (Steam Gauge) d'Utica.
MOULINS A MAIS, Newport, patentés, de Sedgewick.
MACHINES A COUDRE, de Florence.
MACHINES A BATTRE, de Joe & Shoemaker, qui ont obtenu la médaille d'or.
MACHINES A BARDEAUX et à douves, de Fuller & Ford.
Toutes ces machines sont reçues en consignation et se vendent, pour le compte des fabricants, au plus bas prix.
Cet établissement ne tient que des machines de premier ordre qu'ils garantissent sous tous les rapports.
WILLIAM L. CUSHING,
Au No. 61 de la rue St Charles, coin Union, à six portes au sud de l'hôtel St. Charles.

MACHINES "EAGLE", perfectionnées, à égrener le coton.
La grande demande de l'année dernière a épuisé le stock, et plus de deux cents clients n'ont pu être servis.
La Compagnie, afin de prévenir les désappointements, a augmenté le nombre de ses ouvriers et sera toujours un grand nombre de ces machines à son dépôt de la Nlle-Orléans. Les planteurs peuvent être assurés que leurs commandes seront promptement exécutées par W. L. CUSHING, No 61 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans. Le prix est $35, pour la saison de 1870, à 4 la scie.

La meilleure machine à coudre du monde.

La machine à coudre de Florence est la meilleure qui ait jamais été faite. Tous les acheteurs en sont charmés. Elle a remporté le premier prix à Paris.
C'est la seule qui fasse quatre points distincts. Elle est la même point que la machine de Wheeler & Wilson et quatre autres. Elle n'a pas de ressorts qui se dérangent. On a vendu 17,000 de ces machines, l'année dernière, en France. Venez les voir au No 61 de la rue de Chartres. C'est la seule machine de première ordre qui se vende dans le quartier français de la Nlle-Orléans.
Dépôt, pour la vente en gros, au No 61 de la rue St. Charles. W. L. CUSHING, agent.
On demande des agents dans tout le Sud.

VIS NEWELL, A COTON, DE STEDMAN.
Ce sont les meilleures pour les grands planteurs. Elles durent toute la vie d'un homme et on en a toujours été satisfait. Les prix en ont été réduits de beaucoup. La Foire leur a décerné le premier prix. On demande des agents.
W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St Charles, Nlle-Orléans.

PRESSE A COTON "EAGLE" D'INGERSOLL.
Inventées par le Gen. F. C. INGERSOLL, inventeur de la Presse à Coton. Notre Foire d'Etat lui a décerné le premier prix. Pour les circulaires, s'adresser à
W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St Charles, Nlle-Orléans.

PRESSES A COTON D'INGERSOLL.
On en a réduit le prix, car il y en a plus de 4,000 employées dans le pays, et on en est parfaitement satisfait. A vendre par
W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St Charles, coin Union.

MACHINES ET BOUILLOIRES DE LANE & BODLEY.
Machines à vapeur et Moulins à scies, de toutes les grandeurs, à l'Agence du Sud de
LANE & BODLEY, No 61 de la rue St. Charles.
W. L. CUSHING, Seul agent de Lane & Bodley.

MACHINES DE LANE & BODLEY A TRAVAILLER LE BOIS.
Machines de toute espèce, à l'agence du Sud, de Lane & Bodley, No 61 de la rue St-Charles.
W. L. CUSHING, Seul agent de Lane & Bodley.

MACHINES DE LANE & BODLEY, AU PRIX DE CINCINNATI.
Les prix de toutes les machines de cette fabrique seront les mêmes à la Nlle-Orléans qu'à Cincinnati—en y ajoutant le coût du fret et de l'assurance.
W. L. CUSHING, Seul agent de Lane & Bodley, Au No 61 de la rue St-Charles.

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co., of NEW-YORK,
ORGANISEE EN 1859.

Aucune Police ne peut être forfaite. Prise de Titre d'Emprunt. — Aucun Billet n'est exigé.
DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT, 50 POUR CENT.
Egal de cent à cent cinquante pour cent de dividende reversible.
ETAT DES AFFAIRES.

Polices en vigueur	$20,000,000
Actif	2,000,000
Revenu Annuel	1,000,000
Pertes payées	600,000

W. H. PECKHAM, Président,
W. T. HOOKER, Vice-Président,
L. McADAM, Actuaire et Secrétaire.
DIRECTEURS.
Hon. John A. Dix, New-York,
John J. Crane, président Banque Republic,
William T. Hooker, Wall street,
William M. Vermilye, banquier (Vermilye & Co.)
Charles G. Rockwood, caissier, Newark Banking Co.
Hon. George Opdyke, ex-maire de New-York,
Minot C. Morgan, banquier,
Thomas Rigney, maison Thomas Rigney & Co.,
Benjamin B. Sherman, trésorier New-York Steam Sugar Refining Company,
Aaron Arnold, maison Arnold, Constable & Co.,
Richard H. Bowne, Wetmore & Bowne, avocats,
R. V. Haughwout, maison E. V. Haughwout & Co.
William Wilkens, maison W. Wilkens & Co.,
Julius H. Pratt, [illegible]
[illegible]

FONDERIE DE LEEDS
(ETABLIE EN 1825.)
Au coin des rues Delord et Foucher.
[illegible]
LEEDS & CO

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.
No. ... RUE DU CANAL ...
SEIZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires: [illegible]

[illegible]

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans. Assermenté et signé par devant moi, ce 2 juin 1870.
S. MAGNER, notaire public.

A une réunion du Conseil des Directeurs, tenue le 3 juin 1870, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip de CINQUANTE POUR CENT sur les primes nettes participantes pour l'année expirée le 31 mai 1870, pour lequel les certificats seront émis à partir du premier LUNDI de juillet prochain [illegible]

DIRECTEURS:

P. Fourchy,	S. Magnere,
D. Mollard,	[illegible]
L. F. Generes,	[illegible]
[illegible]	[illegible]
D. A. Chaffraix,	Chas. Lafitte,
	J. J. Fernandez.

VINGT-... ETAT ANNUEL DE LA
Compagnie Crescent d'Assurance Mutuelle.
Nouvelle-Orléans, 26 mai 1870
Les Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1870: [illegible]

THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, secrétaire.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans. Assermenté et signé par devant moi, ce 25 mai 1870.
A. SHELLEY, Deuxième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt, comptant, sur tous les certificats non encore payés de scrip, et de payer, comptant, l'émission de 1869 aux porteurs légaux à partir du deuxième lundi de juin prochain.
Ils ont en outre déclaré un dividende-scrip de trente-vingt pour cent sur le montant des primes [illegible]
THOMAS A. ADAMS, Président.
C. T. BUDDECKE, Vice Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Thomas A. Adams,	Samuel H. Kennedy,
C. T. Buddecke,	Samuel B. Newman,
F. H. Foley,	J. J. Garrard,
A. G. Obet,	A. Thompson,
P. Simms,	John Phelps,
A. Elmer Bader,	[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans,
A l'angle des rues Canal et Camp.
DIXIEME ETAT ANNUEL.
CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:
Primes de l'année expirée le 31 décembre 1869 [illegible]

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.
Bureau de la Compagnie d'Assurance du Sud de la Nouvelle Orléans, No 61, rue du CAMP. Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1870.
QUATORZIEME ETAT ANNUEL.
CONFORMEMENT aux clauses de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1869: [illegible]

La Compagnie possède l'actif suivant, estimé à sa VALEUR LA PLUS FAIBLE DE LA PLACE AU COMPTANT, SAVOIR: [illegible]

L'état ci-dessus est une copie juste, véritable et correcte tirée des livres de la Compagnie.
THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans. Assermenté et signé pardevant moi, ce dix-neuvième jour de janvier 1870.
A. SHELLEY, Deuxième Justice de Paix, pour la paroisse d'Orléans.

Le Board des Directeurs a résolu de payer SIX POUR CENT D'INTERET sur les Certificats de Profits due avant, TRENTE-TROIS ET UN TIERS POUR CENT sur la balance de Scrips de 1866, [illegible] QUATRE-VINGTS POUR CENT sur le gain net des primes de participations pour l'année terminée le 31 décembre 1869 [illegible]
THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.
JOHN G. GAINES, Vice-Président.

DIRECTEURS POUR L'ANNEE 1870: [illegible]

Compagnie Lafayette d'Assurance contre le feu.
Au coin des rues Magazine et St-André (bâtisse par la rue St-André, au premier.)
QUATRIEME DISTRICT.
Elle assure contre les pertes et les avaries occasionnées par le feu.
Président ... KASPAR AUCH.
Vice-Président ... JOHN HENDERSON
Secrétaire ... LOUIS MATHIS.
Inspecteur d'incendie ... JOHN PURCELL.
DIRECTEURS:
Kaspar Auch, Geo. W. Foster, John K. Kolter, John B. Cotton, Charles Kramer, John Henderson, Dinary A. Harris, Christian Mohle, John P. Coffee, Louis Pignot, Michael Hahn, Jamie Hogan, Florence Fisher, John Purcell, Robert Demello, Dr. Henry F. Wade, Henry Bensel Jr., John B. Gerding, Ph. Moulard, Alfred Shaw, H. P. Walter, Kasper Auch Jr., Louis Mathis, Geo. W. Foster, Jacob Bessinger.

Home Mutual Insurance Company of New Orleans.
EIGHTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following Statement: [illegible]

The above is a just, true and correct transcript from the books of the Company.
ALF. MOULTON, President.
A. W. HUNTER, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me this 17th day of January, A. D. 1870.
A. SHELLEY, Second Justice of the Peace, Parish of Orleans.

The Board of Trustees, at a meeting held this 17th day of January, 1870, unanimously adopted the following resolution:
Resolved, That six per cent. interest on all outstanding certificates of profits and Thirty per cent. of the scrip issue of the year 1866 be paid to the legal holders of the same, on and after the 14th day of February next; and, further, that a scrip dividend of Fifty per cent. be declared on the net earned participating premiums for the year ending December 31, 1869, for which certificates will be delivered on and after the 28th day of March next.
ALFRED MOULTON, President.
WM. H. PERKINS, Vice President.
A. W. HUNTER, Secretary.
TRUSTEES: [illegible]

CHAS. F. BERENS vs ALFRED KEARNY
SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 7,783.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour de District pour la Paroisse d'Orléans [illegible]
THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

GRAHAM HOPKINS, JR., vs JAMES R. REDDIE.
CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans [illegible]
THOS. L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.

INSURANCES.

Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS.
100 CANAL STREET.
SIXTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following STATEMENT: [illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.
PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me, the 2d of June, 1870.
S. MAGNER, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 3d day of June, 1870, it was resolved to declare a Scrip Dividend of FIFTY PER CENT. on the net earned participating premiums for the year ending 31st May, 1870, for which certificates will be issued on and after the first day of August next. Also, to pay in cash after the second Monday in July next, the whole issue of Scrip for the years 1861 and 1858; and six per cent. interest on all outstanding Scrip of the Company.
DIRECTORS: [illegible]
J. J. Fernandez.

Office of the Sun Mutual Insurance Company of New Orleans,
No. 91 CAMP STREET.
NEW ORLEANS, Jan. 19, 1870.
FOURTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement for the year ending December 31, 1869. [illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.
THOMAS SLOO, President.
THOS. ANDERSON, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me this 19th day of January, 1870.
A. SHELLEY, Second Justice of the Peace for the parish of Orleans.

The Board of Directors have resolved to pay SIX PER CENT. interest on the outstanding Certificates of Profits, also THIRTY-THREE AND A THIRD PER CENT. on the balance of the scrip of the year 1866, on and after the second Monday of February 1870, and they have further declared a dividend of EIGHTY PER CENT on the Net Earned Participating Premiums for the year ending December 31, 1869, for which certificates will be issued on and after the 21st Monday of March next.
THOMAS SLOO, President.
JOHN G. GAINES, Vice President.
THOS. ANDERSON, Secretary.
DIRECTORS FOR THE YEAR 1870: [illegible]

New Orleans Mutual Insurance Company,
CORNER CANAL AND CAMP STREETS.
TENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement: [illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.
J. TUYES, President.
E. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 15th day of January, 1870.
W. J. CASTELL, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 13th day of January, 1870, it was resolved to declare a scrip dividend of fifty-five per cent. on the net earned participating premiums for the year ending 31st December, 1869, for which certificates will be issued on and after the 2d Monday in March next.
It was also resolved to pay six per cent. interest on all outstanding certificates of scrip, and sixty per cent. in cash, of the issue of 1866, to the legal holders thereof, on and after the 2d Monday of March next.
DIRECTORS: [illegible]

TOBACCO
ALL FORMS.
STEAM MANUFACTORY.
L. MOULOR,
61 Old Levee Street, Corner Bienville.
HIS numerous customers and the public are informed that he continues, as formerly, to manufacture SMOKING TOBACCO, SNUFF, Chewing Tobacco [illegible]
Constantly on hand—ONE MILLION of assorted CIGARS. Constant importation of a large stock of SMOKERS' GOODS, Pipes, Cigar Cases, [illegible]
WHOLESALE AND RETAIL.
Great inducements offered to City and Country Dealers.

NEW ORLEANS DAILY BEE.
DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.
Office—No. 73 Chartres Street.
NEW ORLEANS, OCTOBER 28.

RATES OF ADVERTISING:

[illegible]

THE SEMI-WEEKLY BEE
Is published every Tuesday and Saturday morning. Subscription, $5 per annum, in advance. Single copies, Ten Cents.

RATES OF ADVERTISING:

[illegible]

MARINE NEWS.

Office of the New Orleans Bee, FRIDAY, Oct. 28, 1870.

CLEARED YESTERDAY.
Steamship Agnes, Frahm, for Galveston.
C A Whitney & co
Steamship Florida, O'Leary, for Key West, via Florida Ports, F W Perkins & co

ARRIVED YESTERDAY.
Steamship Alhambra, Mee, from Liverpool Sept. 29th, to Decan, Zerega & co. 2d district.
Steamship Lavaca, Schillenger, from Havana, via Florida Ports, to F W Perkins & co—1st dist.
Ship Royal Charlie, Potter, from Liverpool Sept. 18th, to master—Point.
Bark Newcastle, Armstrong, from Cardiff Aug. 12th, to master—Point.
Steamer Louise, Hopkins, from Mobile.

ARRIVALS AT NEW BASIN.
Schr Geo Prum, fm Pascagoula—30,000 feet lumber.
Schr Elizabeth Ann, fm Island River—22,000 staves.
Schr Lizzie Kellum, fm Tchefuncta—10 cords wood.

ARRIVALS AT OLD BASIN.
Schr Alvavra, fm Jordan River—30,000 feet lumber.
Schr Emelie, fm Mandeville—300 bbls coal.
Schr Camelia, fm Bayou Lacombe—30 cords wood.

— STEAMBOATS —
Frank Pargoud, White, from Luna Landing.
Texas, Sliah, from Shreveport.
Colonel Rolo, from Little Rock.
Poole, Barkdale, from Wheeling.
W S Pike, Brown, from Bayou Sara.
La Belle, Dugas, from Donaldsonville.
San Nicholas, Enderle, from Lower Coast.
Belle Vernon, Darragh, from Louisville.

TOWBOAT REGISTER.
The towboat Rocheeter, Germain, from the Passes—Towed down to the Bar bark H S Hunt and ship Marion—brought up ship Royal Charlie and bark Newcastle.

MEMORANDA.
Captain Whitehead, of the steamship St. Louis, from New York, reports having experienced some very heavy weather, wind shifting from southeast to northeast, and constant rains. Saw a number of vessels on the Florida shore; no signals of distress; did not stop. Tuesday, Oct. 25, spoke French bark Le Bon Fil, in latitude 26.27, longitude 85.47, from Bordeaux for this port, same day signaled steamships Mississippi and Louisiana bound North.

BELOW COMING UP.
Ship White Rose, Jenkins, from London Aug 13th—to Decan, Zerega & co.
Brig Guadaloupe, Aizaga, 12 days from Campeachy, to F Camerden—.
Schr River Queen, Pennington, 2 days from Galveston, to master—.
Schr J G Whipple, Goodspeed, 4 days from Utilla, with fruit to E Morgan & co—.

EXPORTS.
GALVESTON—Per steamship Agnes—1000 bbls flour 100 bbls whisky 200 bbls [illegible]
KEY WEST, VIA FLORIDA PORTS—Per steamship Florida—[illegible]

IMPORTS.
LIVERPOOL—Per steamship Alhambra—[illegible]
LIVERPOOL—Per ship Glendower—[illegible]
HAVANA—Per bark Nellie May—[illegible]
MOBILE—Per steamer Louise—[illegible]

RECEIPTS FROM THE INTERIOR.
LUNA LANDING—Per steamer Frank Pargoud—[illegible]
SHREVEPORT—Per steamer Texas—[illegible]
LITTLE ROCK—Per steamer Colonel—[illegible]
BAYOU SARA—Per steamer W S Pike—[illegible]
DONALDSONVILLE—Per steamer La Belle—[illegible]
LOWER COAST—Per steamer San Nicolas—[illegible]

N. O. JACKSON & GREAT NORTHERN R. R.
October 27—[illegible]

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R. R.
Oct 27—[illegible]

PASSENGERS.
The following is the list of passengers per St. Louis:
Mrs K C Caste lo and child, Mrs A childs and two children, L M Byrne, and five in steerage.

LEEDS'S FOUNDRY,
(ESTABLISHED IN 1825.)
Corner of Delord and Foucher Streets.
WE beg leave to inform our friends and the public generally that we are prepared, as formerly, to manufacture Steam Engines, Boilers, Sugar Mills, Sugar Kettles, Draining Machines, Saw Mills, Cotton Presses, Novell Screws, Gin Gearing, Furnace Mouths, Grate Bars, all kinds of Plantation and Steamboat Works and every description of Machinery for the South.
LEEDS & CO

New Orleans Insurance Association. New Orleans, October 25, 1870.
PURSUANT to a resolution adopted by the Board of Directors of the New Orleans Insurance Association at the meeting of September 16, the Stockholders thereof are requested to meet at the office of said institution, No. 10 Exchange Alley, on MONDAY, the 21st of November, from 9 o'clock A. M. to 2 o'clock P. M. for the purpose of voting on the proposed amendment to the Act of Incorporation.
J. LANAUX, Secretary.

LIST OF VESSELS
OCTOBER 28, 1870.
Cleared and Sailed for New Orleans.

BOSTON. [illegible]
PHILADELPHIA. [illegible]
LIVERPOOL. [illegible]
LONDON. [illegible]
BRISTOL, ENG. [illegible]
GREENOCK. [illegible]
NEWPORT, WALES. [illegible]
CARDIFF. [illegible]
HARTLEPOOL. [illegible]
GLASGOW. [illegible]
HAMBURG. [illegible]
ANTWERP. [illegible]
HAVRE. [illegible]
BORDEAUX. [illegible]
GENOA. [illegible]
MONTEVIDEO. [illegible]
MALAGA. [illegible]
RIO DE JANEIRO. [illegible]

OLD BOURBON WHISKY FROM J. A. MILLER PARIS BOURBON Co. KY.

OLD BOURBON WHISKY.

We call the particular attention of the Wholesale Trade to our stock of PURE OLD KENTUCKY BOURBON WHISKEYS, the largest and the oldest in the market, mostly of the celebrated brand of J. A. Miller, Chicken Cock, Paris, Kentucky. Old Bourbon Whisky, so well known to the trade for its purity and uniformity in quality, and being the finest cooperage. We have different ages, for instance, 1, 2, 3, 4 and 5 years old, at prices varying as to age.
BEWARE OF COUNTERFEITS.
Stencil Brand on one head of the barrel, and the burnt brand of the distillery upon the other, from Paris, Bourbon County, Ky.
Wholesale Dealers, Grocers and Druggists are invited to examine our stock.

FOR SALE, ALSO,
Provisions, Breadstuffs, Whiskys.
Orders solicited for the above Articles, and also promptly and carefully executed for the purchase of Cotton, Indian, Flax and Kentucky Bagging, Iron Ties, Sugar and Molasses, Coffee, Salt, Grain, Hay, etc., by
CORB, DOLSONDE & CO., 90 MAGAZINE, New Orleans, La.

Louisiana Mutual Insurance Company.
Sixteenth Annual Statement.
In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement: [illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.
CHAS. BRIGGS, President.
J. P. ROUX, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me this 22d day of March, 1870.
P. CHS. CUVELLIER, Notary Public.

Six per cent. interest on the outstanding certificates of scrip will be paid to the holders thereof or their legal representatives, on and after Monday, 9th May next.
The outstanding certificates of the issue of 1861 will be redeemed, and paid to the holders thereof, or their legal representatives, on and after Monday, 9th May next, from which date all interest will cease.
A dividend of forty per cent. is declared on the net earned premiums entitled to participation, for which certificates will be issued on and after the first day of June next.
By order of the Board of Trustees.
CHAS. BRIGGS, President.
ANT. CARRIERE, Vice President.
J. P. ROUX, Secretary.

TRUSTEES:

Charles Briggs,	A. Lecourt,
Ant. Carriere,	Frank Williams,
Geo. A. Fosdick,	Thomas Byrne,
E. Bruguer,	John Thornhill,
Chas. Lafitte,	Jas. S. Waltis,
P. Anderson,	George Foster,
Alfred Kearny,	Andrew Stewart,
A. Fernicks,	L. B. Puthier,
Geo. W. Dunbar,	E. Paggio,
E. F. Stockmeyer,	Rudolph Sieg,
Geo. W. Rynson,	H. T. Given,
Arch'd Montgomery,	W. C. Black,
Henry J. Voss,	Geo. G. Garner,
E. Marquez,	Thos. H. Hunt,
Chas. Wickhart,	Chs. Hetold,
A. H. Montgomery,	C. Carriere,
	E. S. Howard.

TWENTY-FIRST ANNUAL STATEMENT OF THE
Crescent Mutual Insurance Co.
New-Orleans, May 26, 1870.
The Trustees, in conformity to the Charter, submit the following statement of the affairs of the Company on the 30th day of April, 1870: [illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.
THOMAS A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

PARISH OF ORLEANS, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me this 24th day of May, 1870.
A. SHELLEY, Second Justice of the Peace, Parish of Orleans.

The Board of Trustees resolved to pay interest of six Per Cent. in cash on all the outstanding Certificates of Scrip, and also to pay in cash the issue of 1869 to the legal holders thereof on and after the second Monday in June next.
They have also declared a Scrip Dividend of Eighty Per Cent. on the Earned Premiums entitled to participate for the year ending April 30, 1870, for which certificates will be issued on and after the first Monday in August next, free of Government tax.
THOMAS A. ADAMS, President.
C. T. BUDDECKE, Vice President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

TRUSTEES:

Thomas A. Adams,	Samuel H. Kennedy,
C. T. Buddecke,	Samuel B. Newman,
F. H. Foley,	J. J. Garrard,
A. G. Obet,	A. Thompson,
P. Simms,	John Phelps,
A. Elmer Bader,	W. W. Simmons.

Educational Card.
PASS CHRISTIAN ECLECTIC INSTITUTE.
PROF. ALEX. DIMITRY begs to acquaint his patrons and guardians that he will on MONDAY, the 31st October next, open an institution for the training of youths in all the branches of a scientific and literary education.
Particulars sent forth in Prospectus, for which apply to the Principal, or to
ROBT. M. LUSHER, ESQ., 21 Commercial Place, New Orleans.